



LYCÉE DU
HAUT-BARR
SAVERNE



unesco

Membre
Réseau
des écoles associées



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

PROJET D'ETABLISSEMENT 2023 - 2027



Version actualisée au 22 novembre 2023

	Pages
<u>Axe 1</u> : accompagner tous les élèves vers un parcours de réussite ambitieux et réaliste	3
<u>Axe 2</u> : construire pour chaque élève un parcours culturel, scientifique et technologique, ouvert à l'international	5
<u>Axe 3</u> : promouvoir l'engagement lycéen et les valeurs citoyennes et écoresponsables	7
<u>Axe 4</u> : enrichir les partenariats avec les acteurs de notre environnement socioéconomique	8
<u>Axe 5</u> : développer une politique du bien-être au travail pour l'ensemble de la communauté éducative	9
<u>Annexe 1</u> : La politique documentaire : un volet important de l'ouverture culturelle.	11
<u>Annexe 2</u> : Projet de l'Association Sportive	13
<u>Annexe 3</u> : Le projet d'internat.	16

Axe 1 : accompagner tous les élèves vers un parcours de réussite ambitieux et réaliste

Objectif 1 : renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux et des compétences écrites et orales

- proposer des cours de soutien dans les matières fondamentales aux élèves en difficulté
- proposer des dédoublements de classe en Français, Mathématiques et Histoire-Géographie
- planifier des alignements de langues vivantes pour diminuer le nombre moyen d'élèves par groupe

Objectif 2 : maîtriser l'environnement numérique

- encadrer les élèves qui manquent d'autonomie pour faire les différents parcours PIX
- intégrer l'utilisation des outils numériques dans les enseignements
- former les élèves à l'utilisation des réseaux sociaux de manière responsable (paramètres de confidentialité, risques de désinformation, ...)
- éduquer les élèves aux médias et à l'information (EMI)

Objectif 3 : accompagner les élèves dans la recherche des parcours de formation

- promouvoir les filières de formation du lycée auprès des collégiens et lycéens
- planifier une « heure de vie de la classe » dans l'emploi du temps de chaque classe
- identifier les intérêts et évaluer les compétences de chaque élève
- informer les élèves sur les différents parcours de formation
- présenter les secteurs d'activités avec leurs différents métiers
- accompagner les élèves dans l'exploitation des outils numériques d'aide à l'orientation à sa disposition (Région GrandEst, ONISEP, ...)
- développer les « cordées de la réussite avec l'enseignement supérieur (Sciences Po, UFR Math-Info, ...)

Objectif 4 : prévenir et lutter contre le décrochage scolaire

- mettre en place une commission de suivi pour identifier les élèves
- accompagner les élèves vers une voie de formation adaptée à leurs compétences
- collaborer avec la MLDS pour prévenir le décrochage scolaire

Objectif 5 : promouvoir et valoriser les parcours d'excellence

- poursuivre l'expérimentation de la 2^{nde} « A fond les sciences »
- développer la Section Sportive Scolaire BMX en partenariat avec le VCU Schwenheim
- créer une dynamique de valorisation des filières en participant aux concours institutionnels (CGL, CGM, Mathématiques sans frontières, Course aux nombres, les olympiades de l'ingénieur, ...)
- mettre à l'honneur les élèves méritants (cérémonies de remise des prix, cérémonie de remise de diplômes, ...)

Indicateurs :

Résultats aux examens

Résultats des élèves aux tests de fin d'année de PIX

Nombre d'élèves bénéficiant d'une orientation choisie

Nombre de candidatures pour la 2GT « A fond les sciences »

Classements aux concours

Nombre d'élèves décrocheurs

Nombre de réorientations + PAFI

Axe 2 : construire pour chaque élève un parcours culturel, scientifique et technologique, ouvert à l'international

Objectif 1 : définir pour chaque filière des projets artistiques et culturels, et si possible, un projet artistique et culturel / niveau

- maintenir et développer les partenariats avec les institutions culturelles locales, régionales, nationales ou internationales
- accueillir des artistes, des écrivaines et écrivains, des autrices et auteurs... au lycée
- encourager les pratiques artistiques à travers diverses actions culturelles
- participer aux actions proposées par la DAAC (lycéens au cinéma, ...)
- créer des temps et des espaces pour donner de la visibilité aux pratiques artistiques
- acquérir une culture de l'information et des médias (journal du lycée, ...)
- construire un budget « Adage » annuel pour financer les projets / niveau et les projets spécifiques aux enseignements de spécialité

Objectif 2 : proposer une culture scientifique et technologique adaptée au profil de chaque formation

- accueillir des conférenciers et exposants du monde scientifique et technique
- acquérir l'ensemble des compétences du CRCN (Cadre de Référence des Compétences Numériques) – mise en œuvre de PIX
- promouvoir l'offre actuelle des options scientifiques (SI/CIT, SL)
- proposer aux élèves passionnés par les sciences une filière d'excellence : 2^{nde} « A fond les Sciences », à promouvoir en priorité auprès des jeunes filles
- promouvoir la mixité des filières scientifiques et technologiques

Objectif 3 : encourager l'ouverture à l'international

- développer les appariements avec des établissements étrangers
- proposer des projets de sorties/voyages à l'étranger
- visiter des entreprises étrangères
- proposer des supports pédagogiques techniques produits par les pays d'origine en ETLV
- encourager les élèves à intégrer des dispositifs d'échanges
- préparer les élèves aux certifications de langues vivantes : KMK (*Kultusministerfkonferenz* -**Deutsches Sprachdiplom 1** -B1 en Allemand), CEC (Cambridge English Certificate - B2 en anglais), GPEC (General and Professional English Certificate – B1 en anglais, ...)

Objectif 4 : poursuivre notre collaboration avec le Réseau des écoles associées de l'UNESCO

- promouvoir et transmettre les valeurs de l'UNESCO (en particulier : transmettre une culture de la paix impliquant des valeurs citoyennes, notamment le respect des droits humains) par des projets pédagogiques innovants, avec des partenariats variés, tant institutionnels qu'associatifs (si possible créer des partenariats durables)
- intégrer les principes du développement durable (les 17 ODD) aux contextes de l'éducation et de la formation, et valoriser les productions pédagogiques qui en résultent
- initier des projets en rapport avec les thématiques retenues par l'UNESCO favorisant l'apprentissage interculturel pour mieux comprendre sa propre culture et identité, ainsi que celle des autres
- valoriser cette affiliation lors des Portes Ouvertes et lors de la présentation de l'établissement, faire connaître les projets pédagogiques UNESCO par des articles en ligne sur le site du lycée et des articles dans la presse locale
- participer aux événements UNESCO (journées internationales, projets initiés par l'UNESCO, réunion nationale des référents, ...)

Indicateurs :

Nombre de sorties

Nombre d'intervenants extérieurs

Nombre de projets formalisés sur l'application Adage

Nombre d'échanges individuels

Nombre d'inscrits aux différentes certifications de langues vivantes

Nombre de sorties/voyages à l'étranger

Bilan UNESCO

Axe 3 : promouvoir l'engagement lycéen et les valeurs citoyennes et écoresponsables

Objectif 1 : former les lycéens à la citoyenneté

- s'approprier les règles de la vie collective et instaurer un climat scolaire serein
- promouvoir le SNU (Service National Universel)
- développer les actions liées à l'égalité homme-femme
- sensibiliser les élèves aux violences homophobes et transphobes
- adhérer au programme pHARe (lutte contre le harcèlement)
- former les élèves aux « gestes qui sauvent »
- organiser des campagnes de sensibilisation (sécurité routière, prévention des addictions, ...)

Objectif 2 : promouvoir et valoriser l'engagement lycéen

- encourager les élèves à participer à la vie du lycée (CVL-MDL, éco-délégués, délégués de classe, ambassadeurs harcèlement, ...)
- développer des actions de solidarité (Bol de riz, randonnée solidaire, ...)
- encourager la création de clubs (musique, ...)
- valoriser les élèves engagés (Parcoursup, cérémonies officielles, ...)

Objectif 3 : faire découvrir la nature aux élèves pour mieux la connaître et la respecter

- organiser des sorties éducatives en milieu naturel (réserves naturelles, jardins botaniques, maison de l'eau, ...) pour faire observer aux élèves la faune et la flore
- proposer des ateliers pratiques pour impliquer les élèves dans des activités liées à la nature (création de nichoirs, aménagements paysagers, sentier de la biodiversité, ...)
- inviter des conférenciers pour diversifier les sources d'information des élèves
- encourager les élèves à adopter des comportements éco-responsables (réduction des déchets, limitation des consommations d'énergie et d'eau, recyclage, préservation des habitats naturels, lutte contre la pollution, ...)

Indicateurs :

Nombre d'actions proposées par le CESC

Nombre d'actions portées par les éco-délégués, le CVL-MDL, ...

Nombre d'élèves impliqués en tant qu'acteurs

Nombre d'élèves concernés pas les actions

Axe 4 : enrichir les partenariats avec les acteurs de notre environnement socioéconomique

Objectif 1 : identifier et répertorier les acteurs clés de notre environnement

- définir les limites géographiques d'implantation et les secteurs d'activités des entreprises
- identifier les syndicats professionnels et fédérations concernés
- rencontrer les responsables des ressources humaines et répertorier les compétences professionnelles mises en œuvre au sein de ces entreprises
- croiser ces compétences professionnelles avec celles des référentiels de nos formations

Objectif 2 : établir une stratégie de communication efficace pour développer les partenariats

- définir les avantages que les entreprises peuvent retirer de ce partenariat
- établir un plan de communication (publications sur les réseaux sociaux, publipostage des actualités, médias traditionnels, invitation événementielle, ...)
- sélectionner les actions devant faire l'objet d'une médiatisation (visites d'entreprises, sous-traitance, productions d'objets confectionnés, actions de formations, période de PFMP, ...)

Objectif 3 : pérenniser les actions de partenariat

- mettre à jour régulièrement la base de données des entreprises partenaires
- accueillir dans d'excellentes conditions nos partenaires impliqués (jurys d'examens, accueil des tuteurs, sous-traitants, ...)
- inviter nos partenaires pour les moments forts qui rythment l'année scolaire (journée « portes ouvertes », inaugurations, ...)

Indicateurs :

Nombre d'entreprises partenaires

Nombre de collaborations avec d'autres organismes de formation

Nombre d'élèves inscrits dans une formation en alternance

Taux de réalisation des PFMP

Axe 5 : développer une politique du bien-être au travail pour l'ensemble de la communauté scolaire

Objectif 1 : définir les frontières entre la vie professionnelle et la vie privée pour éviter le stress et l'épuisement professionnel

- établir des limites claires avec les collègues, les élèves/étudiants et les parents pour faire valoir le droit à la déconnexion
- harmoniser les heures d'utilisation des outils numériques avec les heures d'ouverture de l'établissement
- établir un équilibre entre les responsabilités professionnelles et les activités personnelles pour éviter la saturation

Objectif 2 : organiser le travail de façon optimale

- définir des horaires de travail permettant de concilier vie privée et vie professionnelle
- préciser les attributions propres à chaque poste de travail et planifier les tâches à accomplir avec des délais raisonnables pour réduire les niveaux de stress et de fatigue
- mettre en place des méthodes et des processus pour être efficace
- définir de façon pertinente les destinataires des messages
- organiser les postes de travail de façon rationnelle
- éviter aux professeurs de changer de salle à chaque heure de cours
- réorganiser l'espace de travail de la salle des personnels pour pouvoir s'isoler
- augmenter le nombre de PC en salle des personnels

Objectif 3 : évoluer dans un environnement agréable et adapté

- aménager les espaces de travail pour les rendre plus accueillants
- améliorer l'ergonomie des postes de travail
- assurer une ventilation suffisante des locaux pour renouveler l'air vicié et éviter l'accumulation de substances nocives
- réguler la température des locaux pour garantir le confort et la santé des personnels/élèves
- installer un éclairage adéquat à chaque poste de travail pour éviter la fatigue oculaire
- aménager un espace de détente pour l'ensemble des personnels
- augmenter la capacité d'accueil des espaces de travail intérieurs pour les élèves

Objectif 4 : préserver les personnels des risques professionnels

- mettre à jour le DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques) pour identifier et prévenir les risques potentiels pour la santé et la sécurité
- garantir aux personnels/élèves un environnement de travail sûr, exempt de tout danger potentiel
- former les personnels/élèves sur les risques potentiels de leur poste de travail et sur les mesures de sécurité à prendre
- fournir les équipements de sécurité à l'ensemble des personnels/élèves nécessaires pour le poste de travail qu'ils occupent
- assurer une planification rigoureuse des visites périodiques de sécurité assurées par des organismes/entreprises agréés
- former les personnels aux risques professionnels

Indicateurs :

Dates et heures des échanges de messages

Atmosphère de travail dans les différents services

Délais de réalisation des tâches

Nombre de signalements dans le registre SST (Sécurité et Santé au Travail)

Nombre de MAJ du DUER

Nombre d'accidents du travail

Maladies professionnelles

Annexe 1 : La politique documentaire : un volet important de l'ouverture culturelle.

Fonctionnement du CDI – Organisation des ressources documentaires et mise à disposition

- mener une politique d'achat qui tienne compte des besoins des enseignants / des goûts des élèves (conseil pédagogiques, enquête MBN à destination des élèves)
- mettre en valeur et faire connaître les ressources acquises (actualités MBN)
- veille informationnelle (pédagogique, culturelle, ...) relayée par les outils numériques
- alimentation des supports numériques (E-sidoc, ...)
- adapter les horaires d'ouverture du CDI aux créneaux de disponibilité des élèves (emploi éventuel d'un service civique pour augmenter les plages horaires d'ouverture)
- orientation des élèves (kiosque ONISEP, Orient'Est, ...)

Formation des élèves : éducation aux médias et à l'information

- faire acquérir aux élèves les compétences et connaissances indispensables pour accéder à l'information
- développer la responsabilité et l'esprit critique dans les usages du numériques (collaboration avec les enseignants autour de projets)
- présentation des ressources du CDI aux élèves
- séances d'information à l'orientation (co-intervention avec les professeurs principaux, ...)
- apprentissage des langues vivantes et ouverture à l'international (collaboration avec les professeurs de LV, ressources numériques, manifestations européennes (mois de l'Europe, journée de l'Europe, ...), partenariats avec des lycées européens.

Projets culturels

- concours et manifestations proposés dans les domaines scientifiques, technologiques et culturels - semaines à thème (presse, développement durable, ...)
- accueil d'artistes, d'écrivains, d'auteurs, ...
- proposer des temps périscolaires dédiés à l'ouverture culturelle (club lecture, jeux de société, café littéraire, ...)
- participation à des concours et manifestations proposés dans les domaines scientifiques, technologiques et culturels

Annexe 2 : Projet de l'Association Sportive

<u>Ressources humaines :</u>	Deux forfaits d'AS : Monsieur Zamojski et Madame Neff
<u>Ressources spatiales disponibles de 12h à 13h40 :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Un gymnase de type C - Une piste d'athlétisme de 400m - Un terrain synthétique - Une salle de gymnastique
<u>Ressources temporelles :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Créneau de 12h30 à 13h40 <ul style="list-style-type: none"> o Le mardi pour les secondes o Le jeudi pour les terminales - Le mercredi pour les championnats
<u>Contexte local :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Elèves ayant des emplois du temps chargés et des plages horaires prises parfois le mercredi - Demi-pension et internat - Transport scolaire à 17h30 en semaine et 12h le mercredi - Présence d'un important tissu associatif : handball, foot, basket, danse, athlétisme, badminton, tennis, équitation, cyclisme, ...

<u>Objectifs :</u>	<p><i>Objectif 1 :</i></p> <p>Proposer des formes de pratiques répondant à différents besoins et attentes des élèves du lycée : compétitions, loisirs, plaisir de pratiquer, développement personnel, soutien aux épreuves du baccalauréat.</p> <p><i>Objectif 2 :</i></p> <p>Rendre les élèves acteurs et responsables en s'engageant dans différents rôles : arbitrage, organisation de tournois, coaching, proposition d'activité.</p> <p><i>Objectif 3 :</i></p> <p>Atteindre un bon niveau de résultat dans les activités de compétition et parvenir à diversifier les activités proposées.</p>
---------------------------	--

	<p><i>Objectif 4 :</i></p> <p>Instaurer un climat de cohésion et un esprit « Haut-Barr » à travers l'organisation de rencontres interclasse par niveau sur les créneaux réservés (entre 12h30 et 13h40)</p>
--	---

<p><u>Actions retenues au regard des objectifs visés :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux rencontres et compétitions du district, de l'interdistrict, du département et de l'académie : en cross, VTT, run and bike, badminton et handball - Organisation de rencontres interclasses sur les créneaux réservés entre 12h30 et 13h40 <ul style="list-style-type: none"> o Le mardi pour les secondes o Le jeudi pour les premières et les terminales - Animations ponctuelles locales : journée du sport scolaire - Partenariat inter-établissement avec : <ul style="list-style-type: none"> o Le lycée Jules Vernes pour la musculation tous les soirs à 18h o Le lycée Leclerc pour le badminton au COSEC de 13h à 15h le mercredi - Après-midi découverte d'activités au sein du district : raid nature, stage de danse, CrossFit, escalade - Proposer, à des élèves le souhaitant, d'endosser le rôle de journaliste - Participation aux portes ouvertes : reportage photos, communication sur les réseaux sociaux du lycée - Organisation d'une journée conviviale autour du sport en fin d'année (par exemple : descente de rivière en canoë comme en 2018)
---	--

<p><u>Moyens :</u></p>	<p><i>Tarifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence à 6€ - Carte Jeun'Est finance à hauteur de 10€ la licence <p><i>Ressources locales :</i></p> <p>Aide à la licence proposée par la mairie de Saverne pour les élèves habitants à Saverne (5€).</p>
-------------------------------	---

<u>Attentes du projet :</u>	<ul style="list-style-type: none">- Augmenter le taux de licenciés après les années covid<ul style="list-style-type: none">o 2018 : 223 élèveso 2019 : 194 élèveso 2020 : 46 élèveso 2021 : 72 élèves - Augmenter le nombre de licenciées féminines à l'AS - Rendre plus lisible les actions menées et les résultats obtenus à travers les réseaux sociaux du lycée.
------------------------------------	---

Annexe 3 : Le projet d'internat.

Le projet d'internat du Lycée du Haut Barr s'intègre dans le projet global de l'établissement.

L'internat accueille à la rentrée 2023/2024, 84 élèves issus d'établissements différents de la localité de Saverne, à savoir le lycée Général et Technologique Leclerc et le lycée Professionnel Jules Verne. Leur parcours scolaire est de ce fait diversifié : général, technologique, professionnel.

L'internat est divisé en 3 bâtiments individuels. De ce fait, trois assistants d'éducation assurent l'encadrement de l'internat chaque soir, sous la supervision de 2 CPE responsables de l'internat (1 CPE assurant le service chaque soir). Tous les membres de l'équipe vie scolaire sont mobilisés afin d'instaurer les conditions d'épanouissement scolaire et personnel des élèves.

Les élèves intégrant l'internat ont des profils différents :

- Elèves dont le lieu d'habitation est éloigné par rapport aux formations choisies, dont le temps de transport est trop important ou encore dont le lieu d'habitation est mal desservi
- Elèves ayant des difficultés d'ordre familial.

Le lycée du Haut-Barr recrute sur un secteur géographique important du fait d'une offre de formation variée.

Le projet éducatif de l'internat est multiple :

- encadrer les internes au plus près de leurs besoins
- veiller à leur bien-être et à leur sécurité afin de les conduire vers la réussite scolaire
- les responsabiliser afin de les rendre autonomes par l'adhésion aux règles de vie communes
- favoriser un *esprit d'interne* par le côtoiement de jeunes d'horizons divers (scolaire, social...)

L'internat est donc un lieu d'études, un lieu d'apprentissage et un lieu de vie. Les élèves de notre internat disposent d'un complément éducatif, pédagogique, culturel et sportif. L'objectif est de leur permettre de s'intégrer dans notre établissement, donc dans notre système éducatif et d'exprimer tout leur potentiel avec une meilleure réussite scolaire et personnelle à la clé.

C'est pourquoi le projet éducatif de notre internat s'articule autour de **quatre axes par le biais d'actions spécifiques** :

- **ACCUEILLIR LES ÉLÈVES INTERNES**

Les élèves internes sont pris en charge sur la totalité de leur temps scolaire et personnel durant la semaine : ils évoluent alors dans un cadre de vie collective autre que la cellule familiale. L'accueil est un moment important afin que les élèves se familiarisent au mieux et dans les meilleures conditions de vie collective, individuelle et d'épanouissement personnel.

Le premier jour de la rentrée, les nouveaux internes sont accompagnés :

- Réunion avec les élèves et leurs parents : les internes et les familles sont reçus par l'équipe éducative pour un entretien d'accueil. Ce moment d'échange a pour but d'obtenir leur adhésion concernant les règles de vie à l'internat.
- Découverte et installation dans les locaux de l'internat.
- Explication du règlement intérieur de l'internat qui constitue un contrat avec les élèves, les familles et les personnels.

Tout au long de l'année, une équipe d'adultes référents est mobilisée pour garantir leur sécurité et être à l'écoute de leurs difficultés : 5 assistants d'éducation, 2 CPE, une infirmière.

- **CONSTRUIRE AVEC LES ÉLÈVES DES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL OPTIMALES POUR AMÉLIORER LA RÉUSSITE DE TOUS LES INTERNES**

L'internat doit être un lieu à la fois de réussite scolaire ou de remobilisation dans les études pour favoriser la réussite individuelle. Le but est d'offrir des espaces de travail adaptés aux élèves en fonction de leurs besoins pédagogiques et leur degré d'autonomie.

Chaque soir, des études obligatoires sont encadrées de 19h à 20h15 pour tous les internes ; ils peuvent bénéficier de l'aide d'un AED dans la mesure du possible. Les internes qui le souhaitent ont la possibilité de prolonger l'étude jusqu'à 21h si nécessaire pour avancer dans leurs devoirs. Les internes peuvent également, à la demande, se retrouver pendant ce créneau dans une autre salle pour travailler ensemble.

L'internat permet de créer une dynamique d'entraide entre les élèves.

En fonction des retours des enseignants et des bulletins scolaires (nous les demandons également aux deux autres établissements), les élèves qui ne semblent pas travailler suffisamment peuvent être mis en étude « renforcée » encadrés par le/la CPE.

Nous sommes ici au cœur de l'enjeu éducatif de l'internat : accompagner les élèves dans l'apprentissage des compétences sociales : la responsabilité, l'autonomie et l'initiative. C'est au travers de l'exercice de ces compétences que les élèves vont participer à la création de conditions de vie et de travail optimales. Une forte implication de l'équipe vie scolaire est nécessaire pour contribuer à l'émergence de ce climat.

Le suivi scolaire des élèves est permis grâce à une collaboration entre les équipes pédagogiques et l'équipe vie scolaire.

- **FAVORISER LA SANTÉ ET LE BIEN ÊTRE DES ÉLÈVES À L'INTERNAT**

Favoriser le dialogue

L'hébergement des internes est un moment important durant lequel tout le personnel d'encadrement accueille, écoute et soutient les élèves. De plus, un dialogue régulier avec les familles permet d'instaurer un climat de confiance et de promouvoir le bien-être des élèves.

Le suivi des élèves est assuré grâce à un travail d'équipe de tous les membres de la Vie scolaire : échange d'informations, régulations entre le CPE et les AED. Ces derniers font ainsi une synthèse de ce qui s'est passé la veille et des éventuelles urgences.

Ce sont dans ces échanges que le mal-être d'un élève peut être révélé, des conflits entre élèves soulevés... Ces échanges quotidiens permettent une bonne réactivité vis-à-vis des

élèves et éventuellement des familles si les problèmes sont importants et ne se règlent pas malgré nos interventions.

Favoriser le « vivre-ensemble »

L'internat accueille de nombreux élèves et il est important qu'ils acquièrent un sentiment d'appartenance à un même groupe, qu'ils partagent des activités et des valeurs communes.

Recueillir l'avis des élèves concernant les améliorations que l'on pourrait apporter à leur cadre de vie est nécessaire dans la mesure du possible. Dans le même temps ils sont incités à respecter cet espace.

Responsabiliser les élèves sur les règles de vie à l'internat et dans la société

Les élèves sont sensibilisés aux règles de vie à l'internat afin qu'ils se les approprient, par exemple sur la sécurité et l'hygiène, au besoin avec le soutien de l'infirmière qui rencontre les jeunes (par exemple lorsque des problèmes d'hygiène ou de comportement alimentaire sont détectés) ; si nécessaire, les familles sont alertées.

Garantir le respect du règlement intérieur est indispensable pour le bien-être de tous.

Favoriser des moments de convivialité et de partage

Des soirées festives sont en général prévues avant chaque période de vacances :

- Soirée Halloween : repas dans le thème, concours de déguisements avec lots à gagner, Karaoké, ateliers divers...
- Soirée de Noël : repas festif avec distribution de cadeaux, Karaoké, concert du groupe musique du lycée, ateliers divers en fonctions des propositions des internes (confection de bredele, décoration...)
- Soirée de Février : repas spécial, animations diverses
- Soirée de Pâques : repas à thème, chasse aux œufs avec lots
- Fête de fin d'année : repas dans l'esprit barbecue dans la cour du lycée.

Ces soirées sont organisées par les AED en collaboration avec les internes qui sont consultés sur leurs souhaits en amont.

- **PROMOUVOIR L'OUVERTURE CULTURELLE, SPORTIVE ET CITOYENNE POUR OUVRIR L'HORIZON ET ACCENTUER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À UNE ENTITÉ COLLECTIVE**

Mobiliser les élèves internes dans les instances de représentation de l'établissement

Il s'agit de faire participer les élèves internes aux différentes instances de l'établissement : Conseil de Vie Lycéenne, Conseil d'Administration, Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, Maison des Lycéens. Nous les encourageons à prendre des responsabilités et des initiatives afin qu'ils soient acteurs de leur vie dans l'enceinte de l'établissement et fassent valoir leur avis. Chaque année, plusieurs élèves internes sont investis dans les différentes instances démocratiques du lycée, apportant ainsi un autre regard sur l'établissement car ils y passent beaucoup plus de temps que les autres élèves.

Par ailleurs, des délégués de l'internat sont élus dans chaque bâtiment et forment un groupe relais d'information et de propositions sur la vie à l'internat.

Pratiquer une activité culturelle, sportive ou artistique

La pratique d'une activité culturelle, sportive ou artistique est encouragée en concertation avec l'ensemble des internes : l'équipe éducative de l'internat organise différentes actions (souvent à la demande des internes).

-Animations du mercredi après-midi :

- Tournois sportifs
- Activités créatives manuelles
- Jeux
- Sorties cinéma
- Course d'orientation...

- Sorties sportives et culturelles à l'année :

Les internes ont la possibilité de sortir une à deux fois par semaine de manière régulière (avec autorisation écrite des parents) pour pratiquer une activité sportive ou culturelle avec une association. Si les élèves concernés ne peuvent, à ce moment-là, dîner, un plateau repas leur est réservé.